

Egalité des salaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1968)**

Heft 103

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le milliardaire Floirat inquiète la presse romande

M. Floirat, milliardaire français, self made man, qui a bâti sa fortune en partant à zéro, qui fut ouvrier, contremaître, abonné aux cours du soir, petit patron, vivante illustration d'une histoire qu'on croyait démodée, car on la trouvait dans les livres de lecture d'école primaire il y a cinquante ans, où un jeune homme, à force de travail, d'économies, il ramassait même, dans la cour, comme l'image le montrait, une épingle perdue, ce que remarquait son patron qui l'observait de la fenêtre de son bureau et c'est ainsi qu'il devenait patron à son tour, M. Floirat, venu de sa Dordogne natale qui jouxte l'Auvergne, offre dans la galerie des portraits des hommes d'affaires une tête originale, qui nous change du style cadre, mis en page par l'Express. Tous les trois mots, il dit « n'st-c'pas » et qu'avec du travail, de la persévérance, n'st-c'pas, on triomphe de tous les obstacles, et qu'on ne cesse de progresser à condition, n'st-c'pas, de savoir réinvestir ses fonds.

Comme beaucoup d'hommes d'affaires, il est séduit par la presse et l'information. Il a fait étudier longuement les méthodes publicitaires américaines. Après des tentatives limitées dans la province française, il va au printemps lancer un grand hebdomadaire illustré français, gratuit. C'est ce qu'il a confirmé lui-même au micro d'Europe N° 1, un soir qu'il était la vedette de l'interview du journal du soir. Or il songe à introduire ses méthodes en Suisse romande. Voici comment le bulletin Presse-Forum décrit l'opération.

La pire menace

« Des représentants d'un puissant groupe financier français, spécialisé dans l'édition de journaux gratuits, ont fait récemment des démarches en Suisse romande en vue du lancement prochain d'un hebdomadaire distribué sans contre-prestation à tous les ménages de notre pays. Ils ont prospecté le marché. Ils se sont renseignés pour savoir quelle entreprise pourrait se charger de l'impression du nouvel organe. Ils ont étudié également le problème de la distribution. Ils ont cherché à estimer le volume publicitaire qu'ils pourraient déplacer en leur faveur.

« D'après nos renseignements, cet hebdomadaire, imprimé en quadrichromie, comprendrait environ cent cinquante pages par numéro, dont la moitié ou les deux tiers de publicité. Il serait tiré à 400 000 exemplaires. Il serait donc distribué à tous les ménages. L'annonce en pleine page serait facturée Fr. 7000.—. Le total du chiffre d'affaires s'éleverait en cas de succès à 30 millions de francs suisses.

« Il s'agit là de la pire menace qu'un journal gratuit ait jamais fait planer sur la presse suisse. Il sied de prendre ce projet très au sérieux, car ses auteurs disent être décidés à aboutir. Ils sont à la tête d'un puissant groupe financier, le groupe Floirat, qui dispose de ressources considérables. M. Floirat occupe une position essentielle au sein d'Europe N° 1, de la SECAM et de Télé-Monte-Carlo. Il a à ses côtés des hommes de métier très expérimentés qui ont occupé des postes dirigeants à « Paris-Presse-L'Intransigeant », à « France-Dimanche » et « Paris-Match ».

« Ils n'en sont d'ailleurs pas à leur coup d'essai. Au printemps dernier, ils ont lancé successivement « Hebdo-Lyon » à 200 000 exemplaires, « Hebdo-Saint-Etienne » à 80 000 exemplaires et « Hebdo-Toulouse » à 100 000 exemplaires. Ils ont l'intention de lancer peu à peu des organes analogues dans les vingt-cinq plus grandes villes de France. Ces journaux, imprimés en offset et en format tabloïd, comptent au début seize pages. Après quelques semaines, vu l'afflux de la publicité, ils ont passé à trente-deux pages, en attendant mieux. Les dirigeants de ce groupe ne cachent pas leur ambition de transformer par la suite ces hebdomadaires en quotidiens. Ces journaux ne contiennent aucun commentaire politique. Les textes sont loin de manquer de qualité. Mais il s'agit de variétés, car la formule adoptée est

la suivante : « Eviter tout ce qui peut diviser les lecteurs ». Des organes de ce genre contribuent à la dépolitisation de la presse. Ils éloignent les citoyens de la vie civique.

« Dans les régions intéressées, des éditeurs ou des groupes d'éditeurs ont tenté de lutter contre cette innovation, en lançant des journaux d'un type analogue. Tel est le cas en particulier à Toulouse et dans le sud-est de la France. La lutte est en cours et il est impossible d'en prévoir l'issue. Cependant, la Commission paritaire des publications et agences de presse qui fait un tri rigoureux entre les journaux dignes de ce nom et les organes qui poursuivent un but strictement matériel a refusé de les faire figurer dans la première catégorie, ce qui les prive des avantages fiscaux et postaux dont bénéficient les vrais journaux, qui sont définis comme des journaux qui doivent être payés par leurs lecteurs au numéro ou par leurs abonnés. Mais il n'est pas dit du tout que cette mesure découragera le groupe Floirat.

« D'autre part, le même groupe vient de mettre au point un autre projet, non moins ambitieux. Il s'agit de publier un nouveau magazine familial, « Un Jour » comprenant 132 pages, imprimé en quadrichromie et distribué gratuitement. Le lancement est prévu pour le 1^{er} mars 1969. La proportion texte-publicité sera de 50 %-50 %. L'impression sera confiée à la maison Burda, de Darmstadt. Au départ, le tirage sera de 2 800 000 exemplaires, distribués dans les vingt-neuf villes de la banlieue parisienne et dans quarante-neuf villes de province. Par la suite, la distribution s'étendra à la France entière et le tirage dépassera dix millions d'exemplaires.

« Ces quelques faits soulignent la gravité de la menace qui plane sur la presse romande. »

Pourtant M. Floirat ne ferait rien d'autre que ce que fait « Pour tous » qui va faire passer sa périodicité à seize numéros par année.

Note sur la coopération technique

La Suisse consacre environ deux tiers des moyens gouvernementaux à l'aide bilatérale aux pays en voie de développement et un tiers à l'aide multilatérale, distribuée par le canal des organisations internationales.

L'aide bilatérale, rappelle le Délégué du Conseil fédéral à la coopération technique dans son bulletin de presse d'octobre, apparaît souvent aux pays aidés comme un prolongement d'intérêts nationaux étroits. Hélas, les efforts entrepris pour éviter la compétition entre Etats développés, si nocive pour le Tiers-Monde, et qui se traduit par des duplications et des lacunes, n'ont abouti qu'à des résultats bien maigres. L'Europe, notamment, se révèle incapable d'une action conjuguée.

Septembre, Comptoir Suisse.

Pour la première fois, le Service fédéral de la Coopération technique tient un stand à la foire de Lausanne. La direction de la foire a réservé un accueil très compréhensif au représentant de l'aide fédérale au Tiers-Monde. Elle lui a assigné (intentionnellement ?) un emplacement situé près de l'entrée du restaurant de luxe du bâtiment central, à proximité des halles de dégustation.

Le stand est surmonté d'un écran; un montage audiovisuel met en regard de notre abondance alimentaire les besoins primaires des pays pauvres.

Un dépliant a été préparé pour les jeunes. On donne des détails sur le stage de deux ans organisé en Afrique ou en Asie par le Corps des volontaires suisses pour le développement. Sont particulièrement recherchés des enseignants, des spécialistes en agriculture et élevage, métiers du bâtiment, professions paramédicales.

On peut se demander toutefois si beaucoup d'espoirs ne seront pas déçus : la base de recrutement demeure étroite, en raison probablement du manque de structures d'accueil dans les pays bénéficiaires. Actuellement, seuls 90 volontaires sont en service. C'est peu.

Travailleurs étrangers: naissances

Depuis que le rythme de l'immigration des travailleurs étrangers a été cassé, certains pensent que la situation est stabilisée.

Mais demeurent les problèmes de l'augmentation inévitable de la population étrangère non-active, dû notamment aux naissances.

Le nombre des enfants suisses qui voient le jour, chaque année, est en baisse :

1963 : 86 067

1965 : 82 715

1967 : 77 786

Les naissances étrangères augmentent, quoiqu'elles se stabilisent un peu depuis 1963 :

1950 : 2 789

1963 : 23 926

1965 : 29 120

1967 : 29 591

Le 28,5 % des enfants nés dans le pays sont étrangers. Comment ne pas voir que l'effort d'assimilation, notamment en Suisse allemande, doit être considéré ? Et tout d'abord sur le plan scolaire.

Egalité des salaires

La Convention internationale du travail n° 100 prévoit l'égalité des salaires de la main-d'œuvre féminine et masculine.

La Suisse, malgré la pression de l'Union syndicale, a refusé, par décision du Conseil des Etats, de la ratifier.

Or les Groupements patronaux vaudois trouvent là un prétexte pour remettre en cause l'égalité des salaires dans l'administration cantonale vaudoise, égalité qui a été le progrès le plus évident de la nouvelle classification.

Le prétexte, la féminisation excessive du corps enseignant. L'argument est inadéquat; certes, moins de jeunes gens se consacrent à l'enseignement, ce qui est fâcheux; mais les causes sont multiples, et bien antérieures à l'égalité des salaires; elles touchent au travail même de l'enseignant, à la nature des études en lettres, etc.

C'est là qu'il faut chercher le remède, et non dans des rêveries réactionnaires.

Un mille-feuilles et un portefeuille

Allez vous promener dans les « safes » d'une grande banque ! Vous y découvrirez un public en majorité très féminin, du genre dames à chapeaux, maniant d'énormes ciseaux, châteurs, avec lesquels elles découpent les coupons échus de leurs titres.

Les banques suisses ont pensé à elles et à leurs soucis boursiers. Elles viennent d'inaugurer à Zürich un tea-room où l'on conseillera ces dames diplomatiquement sur la qualité des diplomates et financièrement sur la qualité des financiers.

La bourse et la bouche. Vive le progrès !

P.S. — Autres mœurs : la publicité en Suisse allemande insiste sur le caractère masculin et « anglais » du tea-room.

Vœux et bulletins verts

Ce numéro, le dernier de l'année 1968. Nous souhaitons à nos lecteurs une bonne année tête-bêche 1969. Ils vont recevoir, dans leur grande majorité, un bulletin vert pour le renouvellement de leur abonnement. En cinq ans, notre prix est toujours le même. Aussi nos lecteurs peuvent, s'ils le désirent, indexer le prix de leur abonnement au coût de la vie ou abonner un ami (ou une amie, D.P. est une lecture frivole !) pour le prix global de 20 francs, abonnement renouvelé + nouvel abonnement, avec un bulletin vert couleur de sapin de Noël.